Zeitschrift: Folklore suisse : bulletin de la Société suisse des traditions populaires = Folclore svizzero : bollettino della Società svizzera per le tradizioni popolari

Herausgeber: Société suisse des traditions populaires

Band: 36 (1946)

Heft: 2

Artikel: Notes de folklore fribourgeois

Autor: Brodard, F.-X.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1005772

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 12.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

dire, noir sur blanc: « Société du village de Luc, de Botyre etc.; qu'il repose en paix! » La dépouille mortelle, portée par quatre hommes, est acheminée maintenant vers l'église paroissiale. Et c'est encore aux « voisins » qu'incombe ce devoir. D'autres « voisins » se trouvent en nombre suffisant, près du corps, aux fins de relayer les épaules fatiguées, car cela représente souvent un parcours respectable.

Le cortège funèbre, crucifix en tête, s'ébranle au son de la cloche, déclanchant des flots de pleurs bruyants, surtout chez les femmes.

Tout au long du trajet, la foule houleuse récite le rosaire. Dans la tour de l'église, entre temps, les « marguilliers » sont au guet. En effet, dès que le crucifix débouchera à tel tournant, il faudra mettre les cloches en branle pour saluer au passage celui qui quitte les siens, son village, sa paroisse pour une nouvelle patrie.

Notes de folklore fribourgeois.

Par F.-X. Brodard, Estavayer-le-Lac.

Relevailles.

A Estavayer, une fois remise de ses couches, la mère vient à l'église recevoir la bénédiction des relevailles. Elle est toujours accompagnée de la sage-femme.

Il en était ainsi autrefois à Châtonnaye. Certaines personnes croyaient même que, faute de prendre cette pré caution, on courait grand danger; témoin cette bonne femme que ma grand' mère rencontra un jour à Châtonnaye, coiffée . . . d'un panier. Elle expliqua que, la sage-femme ne pouvant l'accompagner, elle se cachait ainsi pour aller se faire bénir, afin que le diable ne la vît pas! Ma grand'mère s'esclaffa, évidemment[1].

A La Roche, la maman va se faire bénir dès qu'elle est relevée de ses couches, mais sans se faire accompagner de personne.

Rameaux.

A Ménières, certains garçons se présentaient à l'église, le jour des Rameaux, avec un «sapelot» orné de la façon suivante: on n'avait laissé aux rameaux supérieurs du «sapelot» que les branches nues; on y avait introduit une pomme percée, puis on avait relevé et attaché autour du sommet les branches ainsi décorées. Cette coutume, qui déclinait il y a cinq ou six ans, a complètement disparu. Mais elle est encore observée à Romont.

[1] Depuis une soixantaine d'années au moins, la coutume de se faire accompagner n'existe plus à Châtonnaye.

A Surpierre, les garçons se rendent ce jour-là à l'église avec des «sapelots» enrubannés et ornés de roses en papier, exactement semblables aux «sapelots» dont on orne les ponts de bénichon dans la campagne fribourgoise.

A Vuippens, on porte simplement un peu de buis à la boutonnière pour le faire bénir ce dimanche.

A Broc, Sâles, les rameaux ont exactement la même forme qu'à La Roche (cf. Folklore 3*/4* 1944).

On sait que les cendres bénites le mercredi des Cendres et imposées aux fidèles proviennent d'un rameau de l'année précédente. C'est ordinairement le curé de la paroisse qui est chargé de ce soin. A Sâles (Gruyère) le sacristain procure à cet effet deux rameaux pour le compte de la paroisse.

Pain de Sainte Agathe.

A La Roche, Sâles (Gruyère), Ecuvillens, et dans d'autres paroisses du canton de Fribourg, on bénit des pains le jour de Ste-Agathe (5 février). Autrefois, à La Roche, l'un des boulangers de l'endroit fabriquait pour ce jour toute une grosse corbeille de pains de forme allongée, les faisait bénir et les vendait au prix coûtant devant l'église, à ceux qui en voulaient. D'autres personnes apportaient une miche de pain que le prêtre bénissait après la messe. Ce pain a la vertu de protéger contre les inondations et l'incendie, et à La Roche notamment on cite plusieurs faits extraordinaires dûs au pain de S. Agathe.

Judas dans la Lune.

On disait à Châtonnaye, vers 1840, que Judas est dans la lune: c'est sa figure qu'on y voit[1].

Le fantôme.

Quand un jeune homme, à Bussy (Broye), a fréquenté durant un temps assez long une brave jeune fille, et qu'il la quitte pour en épouser une autre . . . qui a plus d'argent, ou pour un autre motif aussi peu honorable, on suspend, le matin de la noce, un «fantôme», c'est-à-dire une grosse poupée, en un endroit bien en vue, de préférence sur un arbre, devant la maison de l'amoureux inconstant. C'est un signe de la réprobation publique qui s'attache à sa manière d'agir. La même coutume existe à Portalban (Broye) et à Cottens, où ce «fantôme» porte le nom de *gōṵmou*[2].

[1] Croyance analogue en France cf. Henri Pourrat «A la belle Bergère» Edition de la Guilde 1942 p. 72 «La lune luisait .... Sur sa face éclatante on retrouvait Judas qui porte un panier de choux.

[2] Ce mot est probablement une corruption, car à La Roche *djyōṵma* signifie poupée de chiffons, tandis que dans la Broye *gōṵmou* signifie puisoir à purin.

Sobriquets de villages.

Chaque village a son sobriquet, dont on explique parfois l'origine d'une façon plus ou moins légendaire. Les gens de La Roche sont *lè mīṣrètè*, parce qu'autrefois ils étaient paroissiens de Pont-la-Ville (jusqu'en 1653). Etant à très grande distance de l'église, ils emportaient, pour s'y rendre, leur dîner dans un ustensile en bois appelé *mīṣrèta* (voir gravure), ce qui serait la gamelle actuelle. De là leur sobriquet [1].

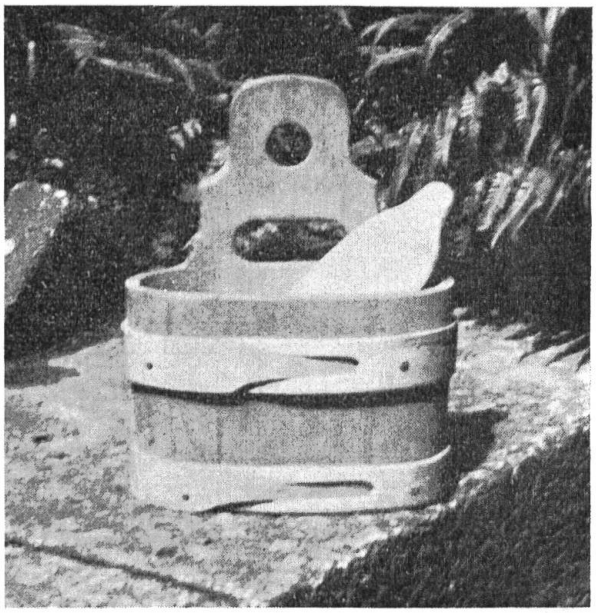

Photo F.-X. Brodard.

La *mīṣreta*, avec son couvercle.

Il en est de même de celui des gens de Lessoc: *lè tạ̊tsè* (les havresacs) qui, paroissiens de Grandvillard, emportaient dans un havresac leur repas de midi quand ils se rendaient à la messe.

Lè chüpya-vi (brûle-veaux) d'Ependes (Fribourg) sont ainsi dénommées parce qu'un jour il leur aurait pris fantaisie de brûler un veau... pour voir les bonds qu'il ferait!...

Lèj ạ̊no (ânes) de Treyvaux, parce qu'ils auraient fait confectionner une bannière de procession portant peinte l'image de la Sainte Famille. Vint la pluie durant la procession: l'image, peinte en mauvaise couleur, s'effaça, sauf l'âne qui portait la Sainte Vierge et l'Enfant Jésus fuyant en Egypte. Il n'en fallut pas davantage pour valoir aux sympathiques habitants de Treyvaux ce joli sobriquet dont ils sont les premiers à rire, avec beaucoup d'esprit.

[1] A Albeuve, cet ustensile est appelé *djirolèta*. Il servait autrefois à transporter la crême.

Ce que disent certains oiseaux.

La mésange au printemps: *Mè vindrị dij' in'nọn dè tsandjyị̄ dè rəlidzyọn.* Il me viendrait des envies de changer de religion.

Un autre oiseau, au printemps aussi: *Mon pōṵro Pyẹ́ro, tè t'i fi vịyo,* mon pauvre Pierre, tu t'es fait vieux!

Le ramier: *fōu, fōu, fōu, tsandjyị djyī kọntrə dōu!* Fou, fou, fou, changer dix contre deux! Car jadis, le coucou pondait deux œufs et le ramier dix; celui-ci, par une folie inconcevable qu'il ne cesse de se reprocher, changea avec le coucou, qui pond maintenant dix œufs, tandis que le ramier n'en pond plus que deux! (La Roche).

Le blanc-manger à Grandvillard.

A Grandvillard, autrefois, ceux qui tenaient montagne et louaient des vaches (*akopạ̊*) gardaient dans une citerne la crême des jours qui précédaient la fête du Scapulaire (fête renvoyée au dimanche qui suit le 16 juillet) pour en donner un petit pot à chacun de ceux qui leur louaient des vaches. Le jour du Scapulaire, ceux-ci faisaient avec cette crême du «blanc-manger». On coupait dans un saladier du sérac frais en tranches, on l'arrosait de crême, et on saupoudrait de sucre et de cannelle.

Enquête concernant le berceau.

1. Le vieux berceau en bois est-il encore en usage?

2. Quand, à peu près, a-t-il été remplacé par la corbeille (le moïse) ou le lit?

3. Combien d'années le bébé restait-il dans le berceau?

4. La couche, tout spécialement l'oreiller, était-elle dure ou tendre (oreiller de plume, d'avoine ou de graine de lin)?

5. Le nourrisson était-il emmailloté des pieds à la tête avec des bandes (maillot) de la largeur de la main à peu près?

6. Depuis quand à peu près cette manière d'emmailloter est-elle hors d'usage?

Prière d'adresser les réponses à l'Institut suisse de folklore, Augustinergasse 19, Bâle.